

# LISLE



MAI  
2023

BULLETIN  
MUNICIPAL

N°  
78



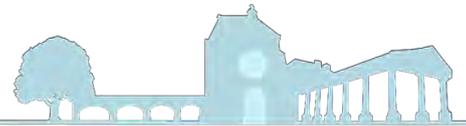
Bonjour à toutes et à tous,

Pour la première fois depuis plus de vingt ans, la confection du budget 2023 nous a amenés à faire le constat d'une obligation d'augmentation de la fiscalité locale de façon significative (15 %), au niveau des différentes taxes (foncier bâti, foncier non bâti, taxe d'habitation sur les résidences secondaires). Une hausse de la fiscalité ne se fait jamais par plaisir. La meilleure preuve est que nous avons toujours pensé en premier lieu aux contribuables, notamment pendant la période COVID, puis pendant la période plus récente de l'inflation. Pour nous, l'utilisation de la fiscalité restait une possibilité si la situation l'exigeait ou si le besoin s'en faisait sentir. En gros, pas de besoin, pas de hausse de la fiscalité. Cela a été notre devise depuis de longues années. Aujourd'hui, nous sommes persuadés que c'était une erreur de stratégie, que l'intérêt de la commune passait avant l'intérêt du contribuable, dans une certaine mesure bien sûr, et que nous aurions dû utiliser ce levier beaucoup plus régulièrement tous les ans.

Au vu de l'augmentation impressionnante des dépenses (énergie, carburant, électricité, alimentation) et de la diminution drastique des recettes, nous ne dégageons plus assez d'excédent pour combler notre déficit d'investissement, voire autofinancer de nouveaux projets sans avoir recours systématiquement à l'emprunt. Notre déficit d'investissement vient tout naturellement des nombreux travaux effectués sur nos bâtiments communaux et de notre endettement, constitué en grande partie par l'Espace de Santé Rural à hauteur de 60 %. Devons-nous regretter ces investissements ? Certainement pas. Au contraire nous pouvons en être fiers. Et nous acceptons bien volontiers de faire le dos rond quelques années.

En réalité, nous demandons à nos contribuables locaux de mettre la main à la poche pour financer les nouveaux services que nous leur proposons : Espace de Santé Rural, cabinet dentaire, bar, distributeur de billets pour lesquels nous nous sommes investis et pour lesquels nous continuons à nous investir. Rien d'anormal en soi jusque là. Le problème c'est que soixante dix à quatre vingts communes viennent chez nous profiter de nos services sans la moindre contribution ou compensation financière. D'où l'intérêt communautaire qu'il paraissait indispensable de prendre à l'époque pour la Communauté de Communes. Réfléchissons simplement au fait que la CCPR aujourd'hui participe au loyer du centre de santé départemental de Ribérac avec un médecin et demi, salariés par le Département. Nous ne reviendrons pas là-dessus mais cherchez l'erreur. En page 6 de ce bulletin vous trouverez des explications supplémentaires et des chiffrages nécessaires pour mieux comprendre et justifier cette augmentation de la fiscalité. Mais en plus du COVID, de l'inflation, nous avons également supporté le douloureux épisode de l'orage de grêle du 20 juin dernier. Des premiers chiffrages ont été communiqués en priorité courant 2022. Ils ont permis de réparer dans l'urgence les toitures de l'école primaire, de l'école maternelle, de l'accueil périscolaire et le système de désenfumage de la salle des fêtes. Nous avons reçu les derniers chiffrages sur l'ensemble de nos bâtiments communaux le 29 mars dernier. Au total, les travaux se chiffrent à 400 000 € HT. Nous sommes actuellement en discussions avec notre assurance qui nous proposait un simple remboursement hors taxe. Il semblerait qu'elle accepte un remboursement TTC ?? Mais le problème à résoudre demeure au niveau du remboursement du FCTVA. Il va falloir jongler entre l'avance de l'assurance, notre trésorerie et l'urgence des travaux. Des priorités devront être établies, mais nous devons penser à l'église, refaite il y a peu de temps et qui prend l'eau ! Nous avons également l'obligation de penser au réapprovisionnement en matériaux des différentes entreprises. Ces réparations risquent s'étaler sur plusieurs années. Nous avons soutenu une motion du Conseil Municipal de St Léon sur l'Isle qui a participé à un fonds de solidarité pour les communes les plus touchées du Ribéracois, mais qui demande également à l'Etat de se responsabiliser financièrement au niveau de ces catastrophes ou évènements climatiques appelés à se reproduire de plus en plus régulièrement.

Des problèmes de santé, des arrêts maladie, un départ à la retraite nous ont obligés à revoir en grande partie notre fonctionnement au niveau de l'organisation du travail. Un agent communal est passé au service restauration, un contrat aidé a donc été pris pour le remplacer comme cantonnier, pour une durée de 9 mois, avec une aide de 50 % de l'Etat. Une embauche a été faite au niveau du secrétariat de mairie pour un contrat de 3 mois en vu du remplacement d'une de nos secrétaires partant en retraite et qui a accepté de repousser de deux mois son départ pour le bien et l'intérêt de la collectivité. Nous l'en remercions ici bien sincèrement.



Budgétairement parlant, au niveau de l'investissement, il nous faut régler l'éradication des globes énergivores du point de vue éclairage public qui a déjà été effectuée. Nous devons achever la viabilisation eaux pluviales et eau potable au lotissement de la Pierre Plantée. La construction du préau de l'école maternelle reste budgétée pour la fin de l'année mais dépendra de notre situation financière à ce moment-là. Enfin, un montant de vingt mille euros a été dégagé pour différents achats de matériel et en prévision de pannes imprévues. Le programme d'isolation des combles de nos différents bâtiments communaux sera poursuivi pour des participations financières minimales, ainsi que la réalisation des diagnostics de performance énergétique rendus maintenant obligatoires pour toute location. Un appartement communal a été entièrement restauré en 2022. Nous essaierons de poursuivre au mieux nos travaux concernant la voirie communale et intercommunale, mais des coupes sombres ont déjà été réalisées par la CCPR à ce niveau. Seul le lourd dossier de l'aménagement du bourg est repoussé à des moments plus favorables.

Nous terminerons ce mot du Maire sur la bonne nouvelle très certainement connue par la grande majorité des lilloises et lillois : Le Tour de France cycliste passera chez nous à Lisle, le samedi 8 juillet prochain. Trois réunions de préparation, dont deux à la Préfecture, ont déjà eu lieu. Rappelons les dernières années du passage du Tour de France à Lisle : 1960-1967-1990. Il s'agira de la 7ème étape du Tour de France masculin qui reliera Libourne à Limoges sur 201 kms avec 18 communes concernées en Dordogne. Vingt-deux équipes de 8 coureurs traverseront Lisle vers 14h45 ce samedi 8 juillet qui correspond au premier jour des vacances scolaires d'été. Vers 12h45 aura lieu le passage de la caravane avec environ 160 véhicules. 45 motards de la gendarmerie, pompiers, et 3 hélicoptères seront également de la partie avec retransmission TV en continu. Il nous faudra faire preuve d'imagination pour que spectateurs et téléspectateurs découvrent notre beau village. Deux réunions ont déjà eu lieu au niveau local. Nous avons également besoin de bénévoles pour mettre en place la centaine de barrières nécessaires pour sécuriser la traverse de notre bourg. Merci aux communes de Nontron, Château l'Evêque et la Chapelle Gonaguet pour le prêt de ces barrières.

Il me reste à vous souhaiter un très bel été, de passer de bonnes vacances en espérant toutefois une canicule un peu moindre que celle de l'an passé.

Bien cordialement,



Le Bullidour, embrumé au lever du soleil par une belle matinée du début décembre



Le Maire  
Joël CONSTANT

**Equipe de rédaction :** Suzy Heselton, Patricia Davila, Nicole Penine, Bruno Limerat & Joël Constant  
avec la participation de Michèle Dudon



## Réunion du 3 novembre 2022 :

- Comptabilité : décisions modificatives (sinistre grêle, personnel et intérêts d'emprunts) : Accord du Conseil Municipal pour ces différentes décisions.
- Délibération pour reliquat vente Ségala à la ZAE : Le budget de la ZAE est clos. Accord du conseil pour inscrire 275.33 € sur le budget commune.
- Premiers rapports des experts suite à l'orage de grêle du 20 juin : hangar communal, programmation des travaux, trésorerie pour ces travaux : La commune dispose de 20000 € sur le budget pour les travaux d'urgence. Rapport de l'expert attendu pour les travaux de la salle des fêtes.
- Extension du réseau d'eau potable à la Pierre Plantée. Devis proposé par le Syndicat Eau Cœur du Périgord : 2 parcelles sont situées au bout du chemin communal et nécessitent une extension du réseau d'eau potable. Le syndicat Eau Cœur du Périgord prendra en charge les premiers 50 ml. La participation communale sera budgétisée sur 2023. Après vote du Conseil Municipal, celui-ci demande une participation du propriétaire.
- Tarif d'assainissement 2023, Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public d'eau et assainissement (RPQS) : Présentation du rapport RPQS approuvé par le Conseil Municipal. Augmentation des tarifs assainissement pour 2023 de 3 % votée par le Conseil Municipal pour réajuster le tarif, trop faible comparé aux communes avoisinantes, et en prévision de la prise de compétence par la CCPR en 2026.
- Nouveau bail appartement rue froide, augmentation du loyer suite aux travaux (conventionnement Palulos) : Un accord de la locataire est obligatoire pour procéder à une augmentation de loyer. La commune engage une réflexion sur le maintien ou la vente de ce bâtiment.
- Commission salle des fêtes, nouveaux tarifs au 1<sup>er</sup> janvier 2023 : Le Conseil Municipal vote et accepte les nouveaux tarifs 2023. Des économies sur la consommation de l'électricité seront fortement suggérées aux locataires de la salle. Une programmation du système de chauffage est à l'étude.
- Motion association des Maires de France : Un document explicatif sera envoyé aux élus. Préoccupation par rapport à une situation sans précédent : inflation, augmentation du point d'indice, gel de la DGF et baisse de dotations.
- Don et mise en place d'une pompe à chaleur au logement communal route de Brantôme : La locataire fait un don d'une pompe à chaleur pour compléter le chauffage au gaz existant.
- Adhésion à des groupements de commandes proposée par la CCPR : Devant le manque d'éléments sur les tarifs, le conseil approuve l'adhésion de principe mais reporte la décision.
- Espace de Santé Rural : Demande de locaux supplémentaires : Une réunion est prévue entre la SCM des praticiens, les élus, la CCPR. Le manque de place se fait ressentir au sein de l'ESR.
- Divers : Contrat d'affermage au camping municipal.



Réfection de la toiture à l'école maternelle par l'entreprise Desmoulin suite à la tempête de grêle du 20 juin dernier

Réunion du 1<sup>er</sup> décembre 2022 :

- Décisions modificatives : personnel - matériel (fonctionnement et investissement). Acceptation du Conseil Municipal pour différentes décisions modificatives (Manque de crédit au niveau du personnel titulaire et non titulaire, au niveau du matériel en investissement, pour la réparation des systèmes de désenfumage à la salle des fêtes et pour l'acompte sur le devis de désamiantage sur la toiture du hangar communal suite à l'orage de grêle du 20 juin). Intervention du receveur pour expliquer ces différentes modifications et prévenir sur la dégradation de notre situation financière fragile.
- Orage de grêle du 20 juin 2022 : Rapport des experts, décision pour le hangar communal, décisions modificatives pour la suite des travaux, planning de restauration : Les priorités sont examinées, sachant que tous les travaux ne pourront être effectués immédiatement et devront être programmés selon le degré d'urgence.
- Extension réseau d'eau potable à la Pierre Plantée, mutualisation des travaux, nouveau devis, participation du propriétaire, convention avec Eau Cœur du Périgord : l'extension des travaux (100 m) sera mutualisée entre le syndicat Eau Cœur du Périgord et l'entreprise SLTP. Une participation financière du propriétaire sera versée à hauteur de 2500 €. Acceptation du Conseil Municipal.
- Dossier DETR 2023 : Aucun dossier déposé pour 2023. A cette date, il est impossible de prévoir toute demande d'aide, les comptes administratifs n'étant pas clôturés et le budget 2023 étant en préparation avec toutes les interrogations associées suite au montant des travaux causés par l'orage de grêle du 20 juin 2022.
- Subvention collège de Tocane : Ce chapitre est reporté. Une aide de 50 € est habituellement versée pour le voyage des élèves lislois de 6<sup>ème</sup> et de 4<sup>ème</sup>. Le conseil est favorable à une reconduction de cette participation mais demande le report de ce sujet en attendant des orientations budgétaires plus précises.
- Groupement commandes avec la CCPR : La CCPR propose un groupement de commandes pour l'achat de défibrillateurs (non utiles pour notre commune, déjà équipée) et pour le contrôle des Etablissements Recevant du Public (ERP). Cette dernière proposition est intéressante et va donc être étudiée.
- Motion Association des Maires de France : Cette motion sur les finances locales est acceptée à l'unanimité (voir cf du 3 novembre)
- Camping : Appel à candidature lancée pour la gérance du camping.
- Locaux Espace de Santé Rural (ESR) : Les 15 praticiens de l'Espace de Santé Rural manquent d'une salle de réunion et d'une salle de repos. Une réflexion doit être engagée sur ce problème.
- Rajout : Désignation d'un titulaire et d'un suppléant pour le Comité de Pilotage « Amélioration de l'habitat de revitalisation rurale » ( OPAH-RR) au niveau de la CCPR : Bruno Limerat est nommé titulaire et Maxime Guinot suppléant.
- Divers : Décorations de Noël et illuminations - Poste de secrétaire de mairie à pourvoir début 2023 - COVID - Peinture ralentisseurs Pommier - Dégradations camping et vestiaires foot - Cadeaux de fin d'année au personnel communal.



Montage des illuminations de Noël par les agents et des élus



## Réunion du 2 février 2023 :

- Adhésion groupement de commandes CCPR : Le conseil valide l'adhésion du groupement de commandes CCPR pour la réalisation des contrôles règlementaires des ERP ( Etablissements Recevant du Public).
- Désignation du futur gérant du camping : Une seule candidature est reçue et validée par le Conseil Municipal.
- Avenant pour les travaux du réseau d'eaux pluviales à la Pierre Plantée : Le Conseil Municipal accepte un avenant de l'entreprise SLTP pour un supplément de matériaux ainsi que la participation du propriétaire à ces travaux.
- Révision annuelle des loyers communaux : A partir du 1er mars 2023 une augmentation de 3,6 % est acceptée par le Conseil Municipal à l'exception d'un loyer en attente d'un nouveau contrat. Une programmation de Diagnostic de Performance Energétique (DPE) doit être envisagée pour plusieurs logements.
- Repas des aînés : Prévu le 26 février 2023.
- Divers : Appel à candidatures pour un poste de secrétaire de mairie - Possibilité de prendre un contrat PEC au niveau du poste technique - Subvention collège de Tocane - SMD3, poubelles dans le bourg - Réunion le 7 février pour l'organisation des animations à l'occasion du passage du Tour de France le 8 juillet 2023 - Tennis club, pose d'une plaque en mémoire de Mr Pierre Vouquier - Renforcement du transformateur EDF à la Martinie.

## Réunion du 6 avril 2023 :

- Camping : accord pour la location de la licence 4 communale, tarifs, classement à renouveler : Acceptation du Conseil pour la location de la licence IV communale pour un montant de 400 €/an. Les tarifs sont légèrement augmentés et le classement 2 étoiles est envisagé pour une formule à 600 €.
- Demande auprès de pôle emploi pour un poste de CAE au niveau des cantonniers : Un agent communal, diplômé en restauration, assure le remplacement de la cantinière en congé maladie. Le Conseil donne son accord pour le recrutement d'un agent au service technique, en CUI pour 20h/semaine pendant 9 mois, à partir du 12 avril 2023 avec une aide de l'Etat de 50 % sur son salaire.
- Modification des statuts de l'Agence Technique Départementale : Ce sujet est reporté à une date ultérieure.
- Motion commune de St Léon sur l'Isle : Le Conseil Municipal de St Léon sur l'Isle a voté un soutien financier pour les communes touchées par le sinistre grêle du 20 juin 2022. La commune de Lisle donne un avis favorable pour cette motion qui doit remonter à l'Etat pour une prise en compte de tels intempéries.
- Encaissement d'un chèque de Groupama : Le panneau d'agglomération et le portique route de Brantôme, dégradés par un automobiliste non assuré doivent être remplacés. Groupama rembourse les dégâts à hauteur de 3779,30 €, 250 € restant à la charge de la commune.
- Vote des différents comptes administratifs commune et assainissement : Les élus ont voté à l'unanimité les comptes administratifs 2022. Mr Guinot, conseiller aux décideurs locaux, s'interroge sur la date et le coût du curage des lagunes, le dernier ayant eu lieu en 2016.
- Vote des comptes de gestion commune et assainissement : Ces comptes sont approuvés à l'unanimité par le Conseil.
- Affectation des résultats : 2 affectations sur les budgets commune et assainissement sont approuvées à l'unanimité par le Conseil.
- Taux de fiscalité 2023 : Afin d'équilibrer le budget 2023, la commune doit augmenter les taux de fiscalité, actuellement relativement bas. Le Conseil vote à l'unanimité une augmentation de 15 %. Il est demandé aux élus de s'engager sur les dépenses.
- Vote des budgets 2023 commune et assainissement : Le budget communal de fonctionnement est équilibré en dépenses et recettes. Le budget de la commune est voté à la majorité (14 pour, un contre) et le budget assainissement est voté à l'unanimité.

## Réunion du 11 mai 2023 :

- Modification statuts Agence Technique Départementale : Lecture et explications des différentes modifications apportées aux statuts de l'ATD. Ces dernières sont acceptées à l'unanimité par le Conseil Municipal.
- Titularisation d'un agent communal : Un agent communal sera titularisé au 1er juillet 2023. Décision acceptée à l'unanimité par le Conseil Municipal.
- Départ à la retraite d'une secrétaire de Mairie : Après avoir accepté de reporter la date initiale de son départ pour pallier à l'absence de sa collègue en arrêt maladie, une secrétaire de mairie partira à la retraite fin mai 2023. Le Conseil Municipal la remercie vivement de ce geste dans l'intérêt de la collectivité.
- Subventions associations Lisloises : il est voté la ventilation de l'enveloppe allouée aux subventions des associations Lisloises. La formule retenue est une baisse équitable entre les associations de - 10% par rapport au montant accordé avant la période de Covid. Plusieurs associations refusent cette subvention pour cette année. Ce mode de calcul est accepté à la majorité par le Conseil Municipal.
- Maîtres-nageurs pour la saison estivale : Devant les difficultés à recruter des maîtres-nageurs pendant la période estivale et un coût élevé pour ces prestations, il est décidé à la majorité de maintenir la baignade surveillée du 15 juillet au 15 août 2023.
- Différents circuits scolaires passant par Lisle et uniformisation au niveau des points d'arrêt : Une réflexion est lancée sur le choix le plus stratégique et sécurisé possible de l'implantation des arrêts de bus scolaires.
- Renouvellement ligne de trésorerie : Ce point est reporté à une date ultérieure.
- Divers : Remerciements aux élus pour leur disponibilité d'accompagnement des enfants à la cantine - Festidrôle à Beauclair - Motion catastrophe naturelle grêle - Dotation inflation reçue à rembourser - Dégradations salle des fêtes et local stade - Cour des Comptes, budgets ESR et bar - Désamiantage et couverture hangar en S23.



Nettoyage de l'accès à la Douzelle



La cérémonie du 8 mai au Monument aux Morts



COMMUNE	Section de Fonctionnement
Résultat reporté 2021	13 223,97 €
Dépenses réalisées 2022	-623 913,62 €
Recettes réalisées 2022	816 957,04 €
Résultat de l'exercice de fonctionnement dont résultat reporté	<b>206 267,39 €</b>
	Section d'Investissement
Résultat reporté 2021	-209 148,11 €
Dépenses réalisées 2022	-206 623,49 €
Recettes réalisées 2022	315 612,34 €
Résultat de l'exercice d'investissement dont report	<b>-100 159,26 €</b>
Restes à Réaliser en 2022	Section d'Investissement
Dépenses	-142 291,04 €
Recettes	33 466,00 €
<b>Résultat des RAR</b>	<b>-108 825,04 €</b>
Résultat cumulé de	l'exercice 2022
Résultat de l'ensemble du budget de la commune 2021	<b>-2 716,91 €</b>

ASSAINISSEMENT	Section de Fonctionnement
Résultat reporté 2021	65 029,44 €
Dépenses réalisées 2022	-33 433,51 €
Recettes réalisées 2022	45 430,74 €
Résultat de l'exercice de fonctionnement dont report	77 026,67 €
	Section d'Investissement
Résultat reporté 2021	51 725,81 €
Dépenses réalisées 2022	-9 089,92 €
Recettes réalisées 2022	8 867,00 €
Résultat de l'exercice d'investissement dont report	51 502,89 €
Résultat cumulé de	l'exercice 2022
Résultat de l'ensemble du budget de l'assainissement 2022	128 529,56 €

## FISCALITE ET PRECISIONS BUDGETAIRES

Faisons un peu d'historique au niveau de la fiscalité :

En 2014 est créée la Communauté de Communes du Pays Ribéracois, devenue plus tard Communauté de Communes du Périgord Ribéracois. La CCPR récupérant des compétences des communes membres a demandé à augmenter sa fiscalité pour assurer ces nouvelles compétences et a conseillé aux communes de baisser leur propre fiscalité pour des compétences qu'elles n'avaient plus à assumer. Des communes n'ont pas joué le jeu. La commune de Lisle n'a pas souhaité infliger la double peine à ses contribuables et a joué le jeu en abaissant la taxe d'habitation de 6%, le foncier bâti de 14.6 % et le foncier non bâti de 6.9 %. C'est exactement ce qu'il nous manque aujourd'hui.

Evolution de la fiscalité depuis :

2016 : 1 % - 2017 : 1 % - 2018 : 0 % - 2019 : 1 % - 2020 : 0 % - 2021 : 2 % - 2022 : 3 %

Rappelons qu'un point en pourcentage représente environ 4 000 € pour un budget de 800 000 à 900 000 euros.

Une baisse drastique des dotations : 10 000 € de moins chaque année pendant 4 ans (2014-2015-2016-2017) au niveau de la dotation générale de fonctionnement. En 2023, cette DGF n'a absolument pas été indexée au niveau de l'inflation. Perte depuis 2021 de la dotation de solidarité rurale cible (entre 20 000 et 30 000 €). Total perdu : entre 60 000 et 70 000 € sur 160 000 € de dotations. (40 % de perte).

Anticipation très difficile car la série d'événements survenus n'était absolument pas budgétée : inflation (carburant, fioul, électricité, chauffage, éclairage public, alimentation cantine), augmentation du SMIC, du point d'indice des agents. De plus, l'appel à des organismes d'intérim sur 6 mois au restaurant scolaire nous a coûté très cher. Enfin l'orage n'a rien arrangé. Toutes ces dépenses étaient imprévisibles et non budgétées d'où la nécessité de nombreuses décisions modificatives en fin d'année 2022.

Conséquences : notre budget de fonctionnement voit ses charges augmenter de façon très importante, ses recettes diminuer et l'excédent de notre fonctionnement ne suffit plus à payer notre déficit d'investissement constitué des travaux réalisés, des emprunts, des subventions et de l'endettement. Encore que cet endettement puisse paraître relatif en fonction de tous les travaux réalisés, grâce aux nombreuses aides obtenues et aux taux très attractifs des banques ces dernières années.

Effort demandé : C'est un effort très significatif d'augmentation de 15 % pour, d'une part, se remettre à flots, et, d'autre part, se garder quelques possibilités de petits investissements sur les prochaines années.

Avantage de notre commune : Notre commune a la chance de pouvoir agir sur sa fiscalité en dessous des communes de même strate de la CCPR. D'autres communes sont dans notre cas et n'ont pas ce levier pour agir. Il est par contre évident que les temps deviennent durs pour tout le monde, que les budgets « de luxe » sont terminés et que nous ne devons plus vivre au dessus de nos moyens.



ASSAINISSEMENT Fonctionnement			
Dépenses	€	Recettes	€
Charges à caractère général	67 487,89 €	Ventes produits fabriqués, prestations	40 080,00 €
		Résultat Reporté	77 026,67 €
Charges de Personnel	13 000,00 €	Autres produits de gestion courante	4 000,33 €
Opération ordre transfert entre sections	8 992,00 €	Opération ordre transfert entre sections	1 792,00 €
Virement à la section investissement	35 719,11 €	Subvention d'exploitation	2 300,00 €
<b>Total Dépenses</b>	<b>125 199,00 €</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>125 199,00 €</b>

ASSAINISSEMENT Investissement			
Dépenses	€	Recettes	€
Immobilisations corporelles	55 207,00 €	Virement de la section investissement	35 719,11 €
Total des opérations d'équipement	39 215,00 €	Opération ordre transfert entre sections	8 992,00 €
Opération ordre transfert entre sections	1 792,00 €	Solde d'exécution positif reporté	51 502,89 €
<b>Total Dépenses</b>	<b>96 214,00 €</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>96 214,00 €</b>

### Taux d'imposition de la commune pour l'année 2023

Taxe foncière bâtie : 44,60%

Taxe foncière non-bâtie : 49,05%

Taxe d'habitation pour les résidences secondaires : 10,18%



Photo à gauche : Travaux effectués par la SAUR pour les réseaux d'eaux pluviales rue des Prairies. Ces travaux seront terminés dans les mois à venir dès que l'entreprise SLTP aura fait le raccordement sur les terrains en construction.

### Taux d'imposition de la CCPR pour l'année 2023

Taxe foncière bâtie : 13,50%

Taxe foncière non-bâtie : 46,60%

CFE (cotisation foncière des entreprises): 28,73%

TH sur les résidences secondaires : 9,85%

Associations et leurs subventions 2023	
Amicale Laique **	0 €
Association Foires & Marchés **	0 €
Belisle Western	162 €
Club de Tennis Val de Dronne	360 €
Comité des Fêtes	2 250 €
Coop Scolaire Maternelle	450 €
Coop Scolaire Primaire	495 €
FNATH Brantôme	72 €
Le Roseau Lislois	333 €
Les Petits Pas de Lisle (Mix-Ages)	90 €
Limens club de foot	1 530 €
Lisle Tonic	162 €
Maires Sans Frontières	108 €
Partenaires en Périgord banque alimentaire	72 €
Restaurants du Coeur	90 €
Rural Sauvage **	0 €
Secours Catholique	45 €
Société Communale de Chasse	459 €
Vivre à Lisle **	0 €
Collège de Tocane (17 élèves font un voyage, dont association sportive)	765 €
Subventions exceptionnelles (si besoin)	517 €
<b>Total :</b>	<b>7 960 €</b>
** Ces associations ont renoncé à leur subvention cette année	



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	€	% du total	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	€	% du total
Charges à caractère général	206 300,00 €	23,00 %	Excédent antérieur reporté	0,00 €	0,00 %
Charges de Personnel	285 318,00 €	31,82 %	Produits des services	62 850,00 €	7,01 %
Atténuation de Produits	38 876,00 €	4,34 %	Autres produits de gestion	216 000,00 €	24,09 %
Virement à la section d'investissement	193 849,00 €	21,62 %	Impôts et taxes	448 231,00 €	49,98 %
Autres charges de Gestion	150 120,00 €	16,74 %	Dotations et participations	165 706,00 €	18,48 %
Charges Financières	19 000,00 €	2,12 %	Autres Produits financiers	4 000,00 €	0,45 %
Charges exceptionnelles	3 324,00 €	0,37 %			
<b>Total Dépenses</b>	<b>896 787,00 €</b>	<b>100 %</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>896 787,00 €</b>	<b>100 %</b>

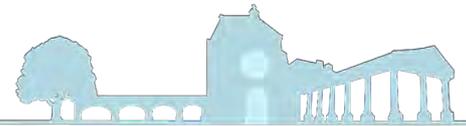
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	€	% du total	RECETTES D'INVESTISSEMENT	€	% du total
Charges à caractère général	388 250,91 €	81,95 %	Recettes diverses	443 390,39 €	93,58 %
Achat de Matériel divers	20 139,00 €	4,25 %	Subventions Travaux logements communaux	11 523,00 €	2,43 %
Eradication des boules énergivores	11 887,00 €	2,51 %	Subventions éradication des boules énergivores	3 245,00 €	0,68 %
Bâtiments communaux : préau de la maternelle	22 500,00 €	4,75 %	Subventions travaux bâtiments communaux	13 129,61 €	2,77 %
Réseaux eaux pluviales Pierre Plantée	31 011,09 €	6,55 %	Travaux lotissement Pierre Plantée - Don (participation au réseau d'eaux pluviales)	2 500,00 €	0,53 %
<b>Total Dépenses</b>	<b>473 788,00 €</b>	<b>100 %</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>473 788,00 €</b>	<b>100 %</b>



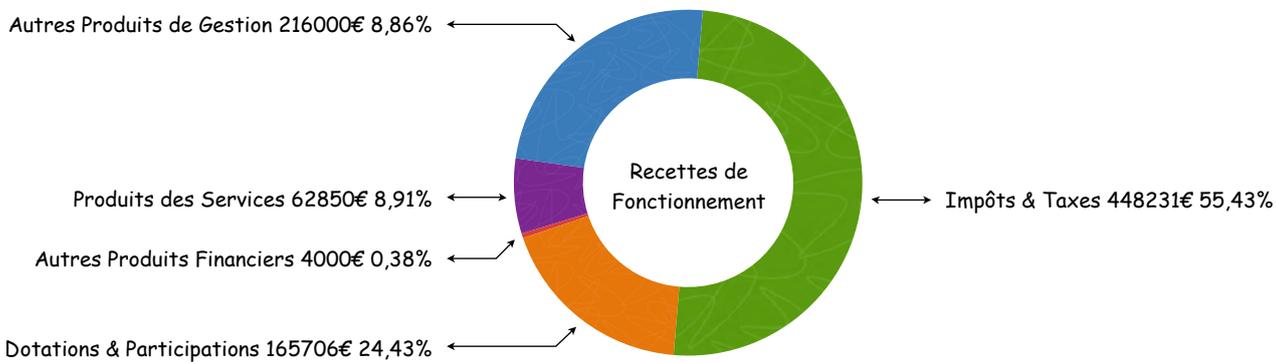
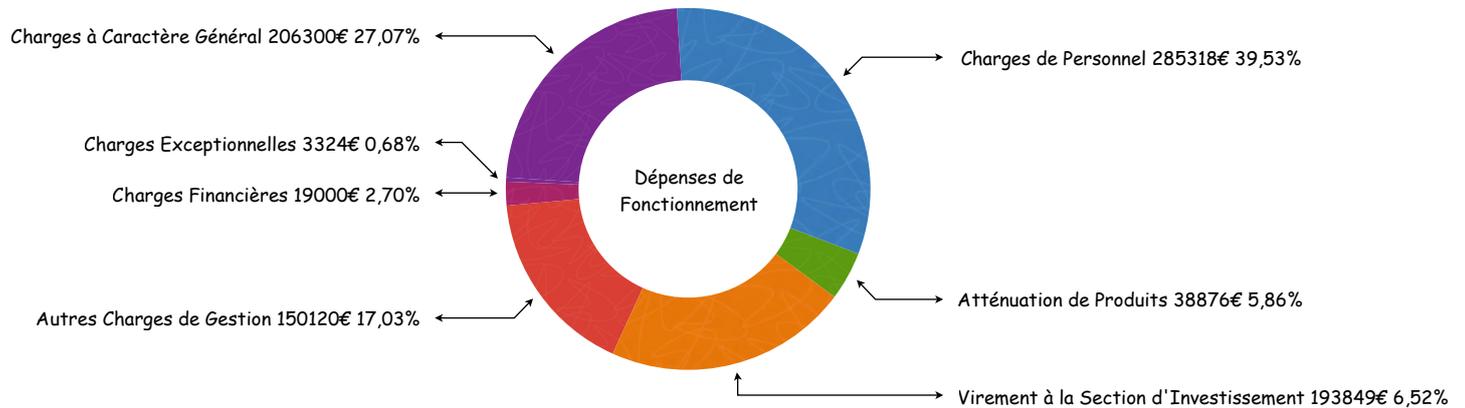
La « pleine lune des fleurs » qui se lève au dessus du Moulin du Pont le 5 mai



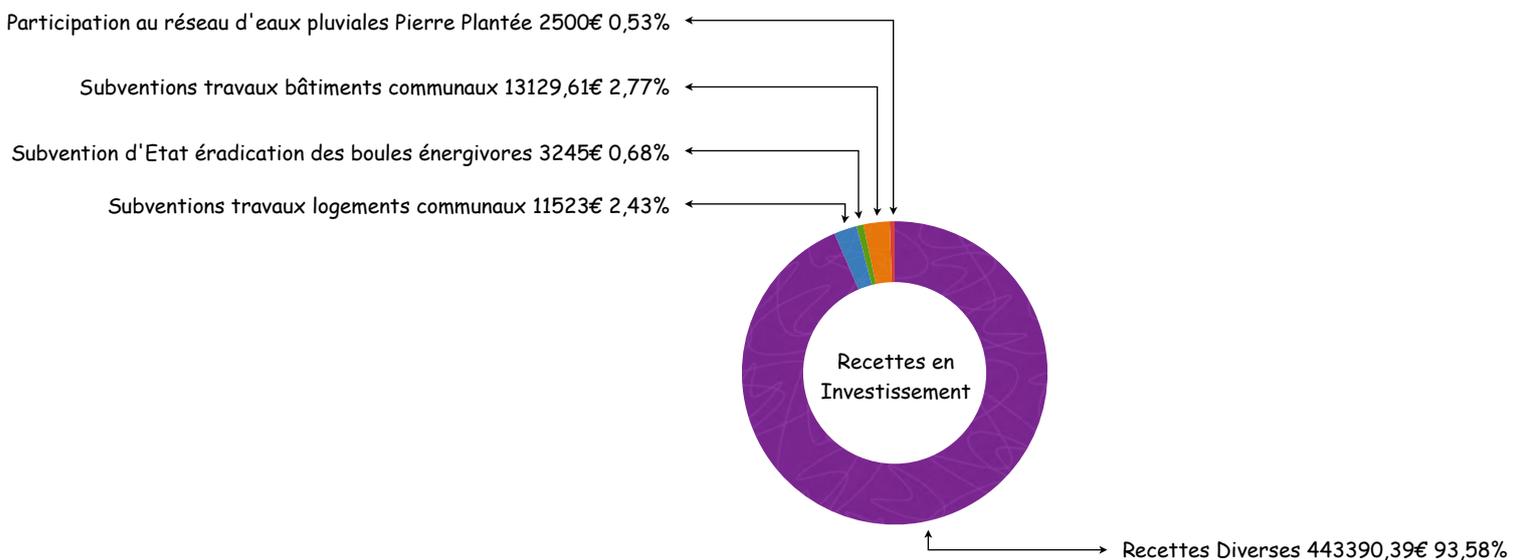
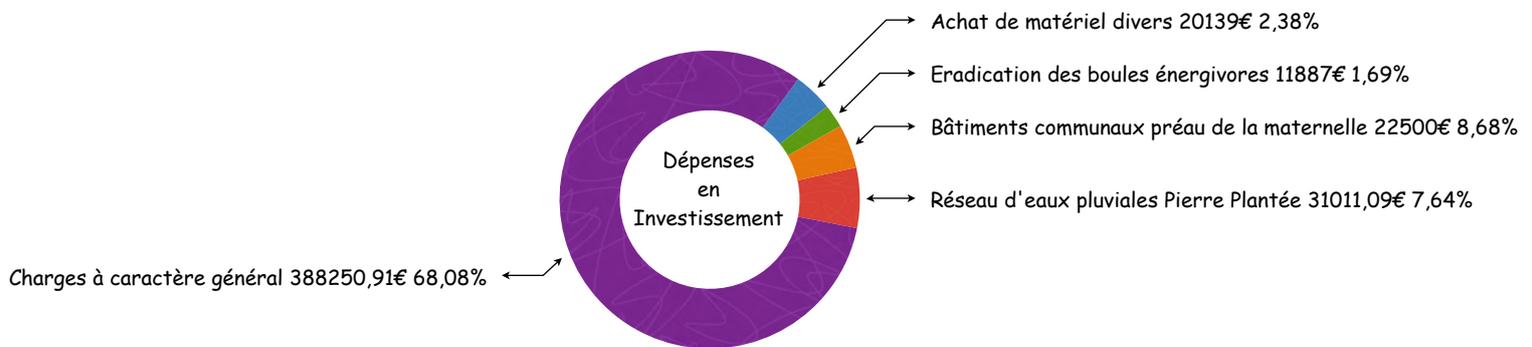
La baignade au printemps



## Budget Fonctionnement



## Budget Investissement





**Les Réunions de la CCPR : Les procès verbaux de ces réunions sont disponibles en mairie si vous voulez les lire en entier.**

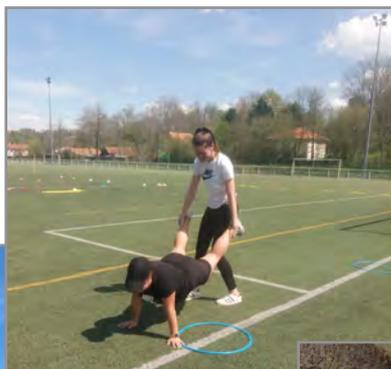
- 08/11 : Commission Santé à la mairie de Lisle
- 09/11 : SIVOS Tocane à Douchapt
- 09/11 : Elaboration du SCOT
- 10/11 : Interview SCOT pour élaboration d'un reportage vidéo
- 16/11 : Commission aménagement de l'espace et habitat à Montagnier
- 21/11 : Commission Energie Renouvelable à Allemans
- 22/11 : Réunion avec CCPR pour aménagement cour maternelle
- 24/12 : Elaboration du SCOT à Brantôme
- 25/12 : Elaboration du SCOT à Brantôme
- 28/11 : Bureau CCPR à St Sulpice de Roumagnac
- 29/11 : Commission enfance jeunesse, scolaire, péri et extra-scolaire CCPR à Beauclair
- 30/11 : RV à Puymaurin pour voirie suite à l'orage de grêle du 20 juin 2022
- 06/12 : Commission voirie à Celles / SDE24 Restitution audit énergétique école primaire
- 06/12 : Sous-commission ADS à Verteillac
- 07/12 : Conseil Communautaire CCPR à la Tour Blanche
- 09/12 : Comité Local Installation Transmission à Villeteureix
- 13/12 : Comité Syndical SRB Dronne à Celles
- 14/12 : Elaboration du SCOT à Brantôme
- 16/12 : Réunion de crise grêle des agriculteurs à Siorac de Ribérac
- 17/12 : SIVOS Ribérac à Ribérac
- 03/01 : Commission voirie CCPR
- 05/01 : Journée immersion gendarmerie Bertran de Born
- 14/01 : Conseil Communautaire extraordinaire CCPR à Villeteureix / Vœux CCPR à Villeteureix
- 18/01 : Consultation publique élaboration du SCOT à Montagnier
- 19/01 : Association Prever (zéro chômeur longue durée) à Ribérac
- 20/01 : Plan Climat Energie Territoriale, projet renaturation à Lisle
- 23/01 : Bureau CCPR à Tocane
- 25/01 : Bureau SCOT à Champagnac de Belair
- 25/01 : Syndicat des rivières (SRB Dronne) à Condat sur Trincou
- 31/01 : Conseil Communautaire CCPR à St Paul de Nizonne
- 08/02 : Réunion sentiers de randonnée CCPR à Siorac de Ribérac
- 18/02 : SIVOS Ribérac à St Martin de Ribérac
- 20/02 : CCPR : assainissement collectif (future compétence CCPR en 2026)
- 20/02 : Bureau SRB Dronne à Celles
- 28/02 : Conseil de classe école primaire
- 28/02 : Commission développement durable à Allemans
- 01/03 : SCOT Périgord Vert à Brantôme
- 03/03 : Comité de pilotage voie verte, schéma cyclable à Allemans
- 07/03 : Commission voirie CCPR
- 09/03 : Inspection annuelle gendarmerie Ribérac
- 14/03 : Bureau CCPR à St Victor
- 20/03 : Commission aménagement de l'espace et habitat à Montagnier
- 21/03 : Conseil de classe école maternelle
- 22/03 : Conseil Communautaire CCPR à Celles
- 28/03 : Bureau SRB Dronne à Celles
- 31/03 : CDAS au Centre de gestion
- 03/04 : Bureau CCPR à Beauclair (Douchapt)
- 04/04 : Sous-commission ADS à Verteillac
- 04/04 : Commission voirie CCPR / SRB Dronne à Celles
- 11/04 : SIVOS Tocane à Creyssac
- 13/04 : Budgets CCPR à Tocane
- 19/04 : Projet de renaturation de Lisle à Verteillac
- 26/04 : Réunion publique pour la fibre optique à Ribérac
- 08/05 : Cérémonie du 8 mai et inauguration d'une plaque (21 juin 1944)





Les animateurs de la CCPR ont proposé beaucoup d'activités durant les vacances de Pâques.

Le mercredi 19 avril les enfants des 3 centres de loisirs intercommunaux se sont retrouvés à Ribérac pour des jeux inter-centres tandis que le mini camp passerelle se poursuit avec une initiation à la pêche. Un grand merci aux mairies de Ribérac, Celles, Petit Bersac et Bourg des Maisons pour l'aide apportée.



Dernièrement les élèves des collèges de Ribérac et Tocane ainsi que du lycée de Ribérac ont été sensibilisés aux différentes formes de harcèlement. Ce projet, porté par le service enfance jeunesse de la CCPR, a été doublé d'une soirée conférence interactive au cinéma sur les addictions animée par France Addiction et le CEID (Comité d'Étude et d'Information sur la Drogue et les Addictions). Une centaine de jeunes et de parents ont assisté à cette soirée.



Travaux de la CCPR sur le réseau d'eaux pluviales dans le village de Puymaurin.



Cérémonie des vœux de la CCPR: « seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ». Cette cérémonie s'est tenue le samedi 14 janvier à la salle des fêtes de Villeteureix. Ces vœux étaient les premiers vœux de la nouvelle mandature car les précédentes années la crise sanitaire empêchait tout rassemblement.

L'assistance était nombreuse et les gens ravis de se retrouver. Le Président de la Communauté de communes du Périgord Ribéracois, Didier Bazinet, est revenu longuement lors de son allocution sur le dramatique épisode de grêle du 20 juin dernier : « Il faudra des années pour nous en remettre et je tiens à souligner le formidable élan de solidarité exprimé par les élus locaux, les administrés, le corps des sapeurs pompiers, les collectivités voisines, les agents communaux et intercommunaux... » Puis il a tenu à faire partager un message à la fois réaliste mais aussi porteur d'espoir. Réaliste, car le contexte international comme national nous incite à la plus grande prudence notamment dans la gestion financière. Néanmoins, si cette rigueur en terme de gestion s'impose, ce qui lui donne des raisons d'espérer c'est que les élus communautaires œuvrent tous collectivement pour que notre Périgord Ribéracois soit une terre d'accueil, de développement et d'accompagnement soulignant que la CCPR se mobilise pour tous les publics : de la petite enfance aux seniors, du bénévole associatif au chef d'entreprise ou d'exploitation agricole...

Il a enfin exprimé la volonté que notre Centre Intercommunal d'action sociale et que notre Communauté de communes travaillent main dans la main pour donner une nouvelle impulsion à notre service d'aide à domicile si précieux sur le terrain. Nous tenons à remercier Monsieur le Maire de Villeteureix et son conseil municipal pour leur chaleureux accueil.



### Ecole Maternelle « Antoine Cruveillier »

Cette année, l'école maternelle s'est réinscrite à l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré). Au cours de l'année, les élèves des deux classes ont découvert de nouveaux lieux dédiés au sport et ont participé à plusieurs rencontres organisées par la fédération (Au gymnase du Toulon de Périgueux en novembre sur le thème « courir, sauter, lancer » - Au Dojo départemental de Coulounieix-Chamiers en janvier sur le thème « jeux d'opposition » - Au stade de football de la Chapelle Gonaguet en mars sur le thème « jeux collectifs »).

En mars, à l'école, les enfants ont pu assister et participer à un spectacle interactif sur le thème des émotions. Il a été le support de nombreuses activités pédagogiques dans les deux classes.

En mars également, les enfants se sont rendus au Musée d'Art et d'Archéologie de Périgueux où les élèves de PS/MS ont pu réaliser en terre cuite un crocodile (thème de la sculpture) et ceux de GS/CP, une corbeille de fruits (thème des natures mortes).

En juin, la classe de PS/MS se rendra au Préhisto Parc de Tursac et celle de GS/CP ira visiter le château de Bourdeilles.

Fin juin, après le succès de la première édition de l'année dernière, une « kermesse de l'école maternelle de Lisle » sera organisée.



Jeux d'opposition - Dojo de Coulounieix Chamiers / Devant l'entrée du Musée (MAAP) / Spectacle interactif à l'école sur le thème des émotions



### Ecole Primaire

L'école élémentaire a participé à deux journées sportives. La première était la rencontre « Sclarugby » où les enfants ont affronté d'autres écoles dans des petits matchs 5 contre 5. La deuxième journée était une découverte de divers sports à Mensignac. En effet, l'école de Mensignac a organisé une semaine olympique où nous avons été invités. Les élèves ont ainsi pu découvrir le VTT, l'escrime et le judo.

Parallèlement, les élèves ont commencé l'activité piscine. Le 9 mai, le conservatoire de musique viendra présenter certains instruments aux enfants. Enfin, la dernière semaine d'école, au mois de juillet sera consacrée à différentes sorties scolaires.





### BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LISLE

Si la fonction première de la bibliothèque est de garantir à tous un accès à l'information et au savoir, aux œuvres de l'imagination et aux idées c'est aussi un lieu de rencontre et d'échange que beaucoup apprécient.

Suite à quelques travaux de peinture, un réaménagement a été réalisé afin d'accueillir de façon plus agréable les lecteurs.

Les enfants des écoles viennent chaque semaine échanger leurs livres et les petits élèves de maître Bruno apprécient toujours autant le moment de l'histoire.

Tous nos remerciements vont à Mr et Mme Philippe Guillotin pour leur beau don de livres en parfait état, ainsi qu'à Hervé Letourny.

#### **Nouveaux horaires :**

Public : le lundi de 9h45 à 11h00 et le mardi de 9h45 à 11h00

Ecole maternelle (petite et moyenne section)	le jeudi	de 9h45 à 11h15
Ecole primaire	le vendredi	de 9h45 à 11h15

Au plaisir de votre visite.



### Le Restaurant Scolaire

« Bonjour, je m'appelle Tom et je mange à la cantine de l'école.

Je suis encore à la maternelle, mais je fais partie des « moyens grands ».

La cantine, c'est un endroit où tous les élèves peuvent venir manger à midi. Il y a beaucoup de chaises et de tables pour tout le monde. Aujourd'hui, on a une quiche avec des légumes, je n'ai pas trop aimé les carottes, mais pour notre dessert Gabriel le cuisinier nous a fait un « gâteau de flan » ... miam, c'était trop bon, on a même eu du rab. Il y a des plats différents tous les jours comme de la viande et des pâtes, moi, j'aime bien les pâtes.

Quand on a fini de manger, on doit mettre nos assiettes et nos couverts dans un grand bac, et ce midi la dame qui nous surveillait voulait le faire à ma place, alors je lui ai dit que c'était mon travail !

J'aime bien manger à la cantine, je retrouve mes copains, on rigole et on discute et je peux même croiser mon frère Valentin qui est dans les grandes classes de primaire et qui mange après nous.

Voilà, c'est génial, on va sortir et aller jouer. »



Gabriel, l'agent communal cuisinier du restaurant scolaire, et quelques exemples de ses plats faits maison.





Marlène, Christine & Pascaline

**Secrétariat de Mairie**

Christine Gallet devait partir à la retraite fin mars 2023. Devant les problèmes ponctuels d'organisation du travail en mairie, elle n'a pas hésité à reporter son départ pour l'intérêt de la collectivité. Elle en profite pour « former » Pascaline appelée à la remplacer très bientôt. Merci à Christine et bonne future retraite.

**Fibre Optique**

Quatre NRO (noeuds de raccordement optique) ont été installés sur le territoire de la CCPR, dont un à Lisle.

La phase préparatoire des travaux d'installation de la fibre optique sur notre commune se déroulera au 1er semestre 2024, suivi d'un gel commercial obligatoire de 3 mois. Seulement 32 prises (habitations) sont concernées sur Lisle en 2023. La facture pour le Syndicat Mixte Périgord Numérique s'élève à 500 millions d'euros. L'Etat, l'Europe, la Région, le Département, les Communautés de Communes ont été sollicités comme partenaires du syndicat. Au moment de la commercialisation sur notre commune, la démarche devra venir du particulier et non l'inverse, afin d'éviter les nombreuses arnaques possibles. La suppression des réseaux ADSL devrait être assez rapide. Les tarifs ADSL et Fibre Optique devraient être sensiblement les mêmes.



Travaux de taille des platanes du département route du Pont le 30 mars

**Embauche d'un contrat unique d'insertion**

Pour pallier à l'absence de la cantinière en arrêt depuis septembre, il a été fait appel à des entreprises d'intérim dans un premier temps, puis, en raison de la qualité et du coût, nous avons été amenés à trouver une solution en interne. Gabriel, notre cantonnier, diplômé en restauration, a accepté de s'y coller, à la grande satisfaction des enfants et des adultes. Mais il n'était pas question d'appauvrir le service technique, et voici arrivé parmi nous Bruno qui va apporter son expérience à l'équipe pour un contrat de 9 mois sur 20 heures par semaine.



**« Aux Arbres Citoyens »**

Participation des « petites pousses » de Lisle (enfants des classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 de l'école primaire de Lisle) aux plantations des arbres fruitiers (pruniers, poiriers, pommiers et cerisiers) et des haies du projet de renaturation de la zone humide derrière le camping sous l'œil averti et pédagogique de Sarah LE DEON de l'association Prom'Haies de Nouvelle Aquitaine et d'Audrey LAGAUDE de la CCPR.

Un grand merci aux maîtresses de l'école élémentaire de Lisle, aux agents municipaux de Lisle pour leur implication et à la famille GAY (Mathieu, Valentin et Christophe) pour avoir fourni gracieusement la matière pour le paillage des arbres.

Ce projet émanant d'un appel à projet « Nature et Transition » est porté et financé intégralement par le Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine et la CCPR. Dans les prochaines semaines et les prochains mois seront installés des nichoirs à chauve-souris, un observatoire surélevé et des panneaux de sensibilisation pour une valorisation du grand public. Une réflexion sur l'éco-pâturage pour l'entretien du site est actuellement menée et pourrait déboucher sur une transhumance et une journée événementielle sur la biodiversité avec nos amis et voisins Bourdeillais.

Rendez-vous est donné dans quelques années aux enfants qui ont participé aux plantations pour déguster quelques fruits du verger

Bruno LIMERAT





## Espace de Santé Rural

Pour nous suivre sur facebook :  
@esrlisle24350 ou sur notre site  
internet : <https://esr-lisle.fr/>

Quelques modifications sont à apporter  
au niveau de l'équipe médicale de l'ESR :

- Mme Alice DEMOULIN à quitté définitivement l'équipe kiné.
- Madame Clémence SALLAT a quitté l'équipe infirmière. Elle est remplacé par Mme Coralie MILLET. Les coordonnées restent inchangées.
- Mme Sophie GADY s'est installée en tant que psychologue et coordinatrice en soins primaires, téléphone 06 56 66 28 98.

**En projet :** 1 médecin supplémentaire et un orthophoniste.

### 8 professions de santé représentées :

Médecin généraliste, Kinésithérapeute, Sage-femme, Chirurgien dentiste, Infirmière, Pédicure-Podologue, Psychomotricienne, Psychologue.  
Moyenne d'âge de 38,5 ans :

- Association + Société Civile de Moyens
- Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires



Coralie MILLET



Sophie GADY



L'ESR à nuit. Image : L. CARRERE



## Camping Municipal du Pont

Guy, Martine et Julien, (association MAJUFAGUY), fidèles et très appréciés gérants de notre camping municipal « le Pont » depuis le 1er janvier 2017 ont pris la décision de mettre fin à leur mission pour raisons personnelles.

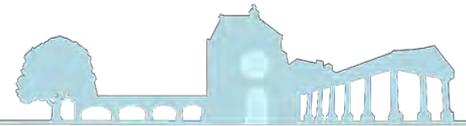
C'est donc ce mardi 7 mars 2023, qu'une nouvelle convention a été signée entre la commune et l'association « Camping de Lisle » qui sera assurée par Agnès Duclaud, son fils Florian Rasiengheas et sa compagne Marie Duboquet.

Nous ne pouvons que remercier Guy, Martine et Julien pour leurs prestations, leur gentillesse et leurs initiatives et souhaiter la bienvenue à Agnès, Florian et Marie, à qui nous souhaitons une très bonne première saison dès cet été.

Toutes les informations de réservations, services etc.... sont disponibles sur le site internet de la commune et sur Facebook « Camping de Lisle ». Nous rappelons que notre camping est classé 2 étoiles, un classement pour une période de 5 ans, à renouveler en juillet cette année.



De gauche à droite : Florian, Marie et Agnès, les nouveaux gérants du camping, Suzy Heselton, élue responsable du tourisme, Martine, Guy & Julien, les gérants sortants.



## Le 12 Décembre 1917 la plus grande catastrophe ferroviaire française fait une victime lisoise

Dans son édition du 25 décembre 2022, Sud-Ouest Dimanche fait référence sur deux pages, au 105ème anniversaire de la plus grande catastrophe ferroviaire française.

Survenue en pleine guerre 14-18, les autorités passent cet évènement sous silence et le censurent.

La levée de la censure aura lieu en 2007, ce qui explique qu'aucun manuel ou encyclopédie d'histoire ne le mentionne. Depuis cette date les chercheurs ont pu rétablir les faits dont nous faisons mention dans notre édition 61 de novembre 2014.

Le 9 novembre 1917 se termine la bataille de Caporetto en Italie (aujourd'hui en Slovénie) avec la victoire de la France et des Britanniques. Les soldats français bénéficient d'une permission de quinze jours pour passer Noël en famille.

Le 11 décembre 1917 le convoi de 17 voitures, toutes de bois, quitte l'Italie avec plus de 1 000 soldats à bord, franchit le tunnel du Fréjus en direction de Chambéry. Initialement constitué de deux convois, le train ne fait plus qu'un à Modane en direction de la France avec à son bord des permissionnaires heureux de retrouver leur famille. Le train entame sa descente vers la vallée, le dénivelé est important (environ 22%), le poids du train plus de 500 tonnes, long de 350 mètres. Ne connaissant pas exactement les raisons de l'accident, on sait toutefois qu'une deuxième motrice aurait dû être prévue, que le système de freinage automatique n'a fonctionné que sur les trois premières voitures, les autres étant équipées de freinage manuel. Compte tenu de son poids le train prend de la vitesse et devient incontrôlable. Malgré les signaux sonores du mécanicien, la première voiture déraile entraînant les suivantes. Elles s'écrasent contre un mur, s'encastrent alors que la locomotive détachée continue son chemin et déraile à son tour. Le mécanicien n'aura eu que le temps de sauter de la machine. Le bilan officiel sera de 433 morts. Sur plus de

1 000 hommes seuls 183 répondront à l'appel le lendemain et 128 seront identifiés, les autres ayant péri dans d'atroces conditions.

Le travail de généalogistes bénévoles a permis de reconstituer depuis la levée de la censure, les noms des victimes, d'apporter un devoir de mémoire. Une stèle a été érigée sur les lieux de l'accident en 1998, les corps initialement inhumés au cimetière de St Michel de Maurienne, ont été transférés au cimetière militaire de la Doua à Villeurbanne.

Parmi les victimes, 68 étaient originaires du Sud Ouest dont 24 de Dordogne et une de Lisle.

Jean VEYRI était né le 11 mars 1884 à la Rochette à Lisle, fils de Pierre Veyri et Françoise Ardeymis cultivateurs. Ces derniers s'étaient mariés à Lisle le 30 novembre 1875, Pierre étant né à Bussac et demeurant l'Epalourdie avec ses parents Jean Veyri et Catherine Veyri. Françoise demeurait avec ses parents Barmier Ardeymis et Marie Castaux à Pommier commune de Lisle.

Un précédent fils né le 29 mai 1878 à la Gabarre, portait lui aussi le prénom de Jean, marié à Lisle le 11 janvier 1903, il est décédé le 24 mars 1946 à St Germain du Puch.

Notre victime est décédée célibataire. Avant d'être incorporée elle a résidé à Périgueux entre 1909 et 1914, 6 rue de la Constitution, place de la nouvelle Halle, ainsi que place de la mairie et travaillé à l'usine à gaz.

Bien que sa fiche militaire mentionne « mort pour la France », l'acte de transcription de son décès (en date du 2 juin 1919) n'y fait pas référence.

(Sources : SO dimanche du 25/12/2022, geneanet.org / Wikipedia : divers articles concernant St Michel de Maurienne)

### La Mairie (suite et fin)

A la rentrée du 3 janvier 1960, la grande salle d'honneur est pratiquement terminée.

Un poêle à mazout vient améliorer les conditions de travail au secrétariat en décembre 1966 et une minuterie est installée l'année suivante dans le hall.

La réfection totale de la toiture (école maternelle et logement de l'instituteur compris) est envisagée en avril 1970 par la demande de devis.

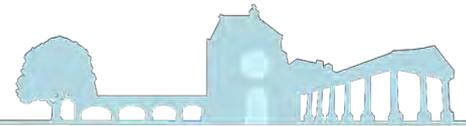
Suite à travaux, les logements sont loués à des particuliers en 1978. Puis le chauffage central est installé l'année suivante à la mairie et dans les classes.

L'équipement informatique de la mairie est envisagé en mai 1985, il sera effectif en octobre 1988 date à laquelle la secrétaire suit une formation à Poitiers. De nouveaux logiciels seront nécessaires en novembre 1992 et ultérieurement.

En août 1990 suite à la présence d'une tournée de chanteurs organisée par le journal Sud Ouest, le balcon est dégradé par un des camions de la production.

Les appartements subiront des rénovations, mais le réaménagement du rez de chaussée dans sa configuration actuelle est projeté en mai 1993, effectif au cours des années suivantes pour être réceptionné en septembre 1997.

Personnages sur la photo sur page 17 de gauche à droite :  
Camille Orellier  
Jean Vignal  
Ernest Viaud  
Edouard Mazean  
Pascal Télémaque  
André William  
Marcel Lachenaud



Dévoilement d'une plaque le 8 mai en commémoration aux 4 lislois qui ont sauvé Lisle du feu le 21 juin 1944, 11 jours après les faits à Oradour sur Glane. Grâce aux négociations et actions menées par ces quatre personnes Lisle n'a pas brûlé.

### Souvenirs du 21 juin 1944

« J'avais 18 ans, j'étais coiffeuse chez Mademoiselle Gardesse, un salon de coiffure place des Banquettes [NDLR : à côté du Bistrot du Coin]. Vers 9h30/10h dans un grand bruit, de la route de Périgueux, sont arrivés des camions allemands avec aussi des miliciens.

Dont un Winckler, bien connu à Lisle, qui avait habité le bourg et ses enfants étaient gardés par Madame Lucie Sirieix. Aussitôt le village fût encerclé, des bidons d'essence et des mitrailleuses installés aux carrefours. Prises de panique avec Paulette Lachenaud-Fargeot qui travaillait également au salon de coiffure, nous sommes montées au grenier pour nous cacher dans un étroit chaineau contigu à l'autre maison, le café de la place. Au bout d'un moment Mademoiselle Gardesse nous a fait redescendre, nous observions apeurées le va et vient des allemands et des miliciens. Dans le village c'était la panique.

Il faut dire que quelques jours avant, des maquisards voulant sans doute fêter le débarquement des alliés avaient organisé une fête avec déploiement de drapeaux, place des banquettes, près de chez Mazières et même un poteau avec un panneau « Lisle ville libre », dans cette période trouble nous savions que de telles manifestations étaient réprimées.

Des officiers allemands sont allés chercher mon père Pierre, Abel BIRAS qui était premier adjoint et l'ont obligé à le conduire chez le maire Jean-Jules CRUVEILLER aux Fargeix, le maire était absent. A partir de là mon père fut retenu en otage dans une voiture sous haute surveillance sur la place. Ils se rendirent également chez Monsieur André Meunier (actuelle maison de Mme Jacqueline Lachenaud-Nardou). En début d'après-midi Mademoiselle Gardesse m'a conseillée d'aller embrasser mon père ne sachant pas comment la situation allait évoluer.

Quelques jeunes, très jeunes, allemands sont venus au salon de coiffure se faire couper les cheveux, nous tremblions de peur, ils se sont montrés rassurants, ils portaient des casques garnis de fougères, comme du camouflage.

Charles ZINS qui habitait rue froide avec sa femme et son fils Bernard, étant juif a pris peur et a voulu s'enfuir, cela a rendu furieux Winckler qui l'a poursuivi et retrouvé chez le sabotier Mitou / maison actuelle à côté du coiffeur) il l'a tabassé avec haine et l'a traîné sur les places de Lisle, le pauvre homme était défiguré, ensuite il a été chargé dans un camion et son corps a été retrouvé quelques jours plus tard sur la commune de Bussac. Vers 13h30/14h, alors que allemands et miliciens étaient réunis en bas des marches de la place des Banquettes, pour un départ vers Giradou (au dessus de la Monerie) un officier allemand a arraché à Winckler son fusil, ses insignes et son ceinturon.

Des familles juives étaient logées dans une maison de mes parents (en face de l'église) les portes furent défoncées comme dans d'autres immeubles de Lisle, là ou vivaient des juifs »

LISLE, le 21 août 2014

Paulette BIRAS-VILLEPONTOUX, Les Joncs, LISLE



**Photo Souvenir**

Le coup de cœur « photo souvenir »  
Plantation des pins des Elections Municipales de 1977.  
Quarante-six ans ont passé depuis cet événement.  
Reconnaissez-vous les personnages sur la photo ? Réponses sur la page 16.



## ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS 2022-2023

<p><b>AMICALE LAÏQUE</b> M. Bécary 07 48 12 26 99</p>	<p><b>COMITÉ DES FÊTES</b> B. BERITE 06 77 48 00 58</p>	<p><b>BELISLE WESTERN</b> B. LARUE 07 85 01 53 88</p>	<p><b>RURAL SAUVAGE</b> M. GUINOT ruralsauvage@gmail.com</p>	<p><b>LE ROSEAU LISLOIS</b> J.F. DELOR 06 21 66 79 82</p>	<p><b>BILLARD CLUB</b> C. BERITE 06 18 31 66 62</p>
<p><b>LES PETITS PAS DE LISLE</b> A. Bessine 06 21 16 68 35</p>	<p><b>TENNIS CLUB</b> C. DEMARTEAU 06 85 05 30 67</p>	<p><b>LISLE TONIC</b> J. ROUSSEAU 06 14 29 19 99</p>	<p><b>AFM-ACPL FOIRES ET MARCHÉS</b> T. BUCELLARI 06 08 97 95 58</p>	<p><b>CHASSE</b> M. GAY 06 95 32 92 03</p>	<p><b>DU JOUET QUI SOURIT</b> N. DUCLAUD 06 58 37 31 14</p>
<p><b>LIMENS JSA</b> J. AMBLARD 06 63 54 04 91</p>	<p><b>VIVRE A LISLE</b> J.L. FARGEOT 05 53 04 50 38</p>	<p><b>AFN</b> J. ROULET 05 53 03 60 87</p>	<p><b>REAL</b> J. PUYPELAT 06 20 80 54 24</p>	<p><b>LES CHEVAUCHÉES DU PERIGORD</b> A. DURANTON 05 53 04 44 28</p>	<p><b>ADRAPH</b> C. CHEVILLOT 05 53 04 85 02</p>

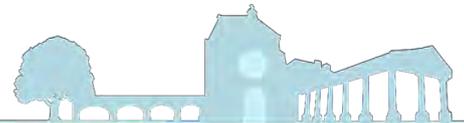


### Le Carnaval 2023

Une organisation de dernier moment par l'Amicale Laïque et l'association « L'amicale des certitudes du doute ».

Le carnaval s'est déroulé au café associatif La Maison Dans Laquelle et dans les rues de Lisle.

Une pluie de bonbons s'est abattue sur les trottoirs. Merci à nos généreux commerçants.



## Société Communale de Chasse de LISLE

(Année sociale du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023)

La saison de chasse 2022/2023 s'est terminée fin Mars avec la clôture de la chasse au sanglier après celle du petit gibier intervenue fin Février.

Cette saison a été une saison particulière pour les 47 chasseurs membres de la société communale de chasse de LISLE.

Après de nombreuses années de bénévolat au service de la communauté lisloise, Mme GASQUET, Mrs MAZIERES et TOURNIER ont quitté leur fonction de Présidente, Trésorier et Secrétaire de la société communale de chasse.

A l'issue d'une Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 5 Novembre 2022, Mrs GAY Mathieu, GAY Valentin et JAVOY Christophe sont en charge maintenant d'animer le bureau de l'association en tant que Président, Trésorier et Secrétaire.

Nous profitons de ces quelques lignes pour remercier encore une fois au nom de tous les chasseurs lislois, Mme GASQUET et son équipe pour le travail accompli au service de tous.

Nous profitons également de cet article pour rappeler les missions de notre société communale :

L'association est constituée conformément à la loi du 1er juillet 1901. Elle a pour but dans le cadre du Code de l'environnement, d'assurer une bonne organisation technique de la chasse, de favoriser sur son territoire le développement du gibier et de la faune sauvage dans le respect d'un véritable équilibre agro-sylvo-cynégétique, l'éducation cynégétique de ses membres, la régulation des animaux nuisibles, le respect du plan de chasse et des plans de gestion ainsi que du schéma départemental de gestion cynégétique.

Elle a également pour objet d'apporter la contribution des chasseurs à la conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore sauvages.

Elle collabore avec l'ensemble des partenaires du monde rural et, en particulier avec la commune de LISLE, pour œuvrer au bien vivre ensemble qui nous tient tous tant à cœur dans notre joli village.

Si vous souhaitez rejoindre notre association, notre Assemblée Générale aura lieu le 2 juillet 2023 à 10h00 au local de chasse, au stade de Lisle.



### Association de pêche « Le Roseau Lislois »

#### Les activités de l'année :

11/03 : Ouverture de la pêche à la truite, lâcher de 90 kg de truites dans la Dronne et 30 kg dans l'étang des Sandonies.

29/03 : Lâcher par la fédération de pêche de Dordogne de 3000 truitelles à résorption de vésicule (3 cm) sur le Buffeball à St Just.

31/03 : Lâcher de 4 000 truitelles dans les ruisseaux de 1ère catégorie (truitelle de la grosseur d'un vairon ou « d'une gardèche » pour les autochtones).

02/04 : Lâcher de 25 kg de truites à l'étang des Sandonies avec casse-croûte.

29/04 : Ouverture du brochet aux leurres avec lâcher de 50 kg de truites dans la Dronne et 25 kg dans l'Etang des Sandonies.

28/05 : Lâcher de 25 kg de truites à l'étang des Sandonies avec casse-croûte.

#### A venir :

09/07 : Concours de pêche au grand étang des Sandonies, en 2 manches, avec repas à midi.

19/08 : Concours de pêche à l'Allée de Labrousse avec repas sous les platanes, comme chaque année.

Nous vous rappelons que les lâchers de truites dans l'étang des Sandonies sont réservés aux détenteurs de la carte AAPPMA de Lisle, en vente à la « Kopé de Sandrine », 22 route du Pont d'Ambon à Lisle.

Le Président,  
Jean-François Delor

**LISLE TONIC**



Toujours dans une ambiance conviviale, notre cinquantaine d'adhérents (avec toujours plus de messieurs !) assiste avec assiduité aux cours de nos dynamiques animatrices :

Alex pour la gym douce, étirements, Sylvie pour le pilates & Clotilde pour le yoga .

Ballons, haltères, élastiques...autant de matériels pour diversifier les séances.

Et après l'effort... le réconfort autour d'un café au Bistrot du Coin où Fabrice nous accueille chaleureusement chaque lundi.

Si vous souhaitez nous rejoindre, contactez :

Josiane Rousseau la Présidente au 06 14 29 19 99 ou Annie Del Bocca la secrétaire au 06 28 84 41 56



**Association Foires et Marchés de Lisle**



Le Père-Noël a fait son grand retour ce dimanche 11 décembre 2022, à l'occasion du marché de Noël.

Accompagné de son équipe de lutins, c'est dans la calèche de Michel Trolly que le Père-Noel attendait les enfants pour un petit tour du village et une distribution de bonbons.

Les fidèles mascottes (« Bourriquet » et « Winnie » cette année) ont égayé les rues et places, et la chorale des Fripouilles a mis l'ambiance musicale dans l'église.

Une jolie démonstration de danses country organisée par l'association « Belisle Western » a animé la rue pendant le tirage de la tombola qui a récompensé les plus chanceux d'entre vous, tandis que les exposants faisaient découvrir leurs productions ou leurs réalisations.

Merci à Guylaine et Lola pour avoir tenu le stand à maquillage, où se sont précipités petits et... plus grands...

Une restauration variée, une météo correcte, une participation importante, le succès a été au rendez-vous. Photos page 32.

Le Président, Toni Buccellari





## Club de Foot LIMENS



### LES EXIGENCES DU HAUT NIVEAU IMPOSENT UNE STRUCTURATION PERMANENTE

Au moment où ce bulletin paraîtra les différents championnats seront presque terminés. Le bilan sportif au 30 avril est satisfaisant et encourageant selon les catégories que ce soit en seniors ou en jeunes.

L'équipe 1 a fait une moitié de championnat prometteuse compte tenu du niveau des équipes de la poule de régionale 2 jusqu'à la trêve de Noël, qui malheureusement a stoppé la bonne dynamique du début de saison. 2ème fin décembre, l'équipe est dans le milieu du classement et n'est pas encore sauvée avec 4 descentes cette année. Les 4 matchs du mois de mai contre des clubs (Saintes, Jarnac, Saint André de Cubzac, Libourne) jouant aussi leur survie vont être déterminants.

L'équipe 2 fait un parcours chaotique dans le championnat départemental 2, dû à un effectif sans cesse renouvelé car elle dépend des impératifs de l'équipe 1. L'objectif pour cette fin de saison est de se maintenir à ce niveau de compétition.

L'équipe vétérans foot loisir est sur une série de matchs victorieux, le plaisir de s'amuser est la priorité.

Les équipes du groupement jeunes ont des fortunes diverses. Les U17 après une montée en Régionale 2 ont du mal à se mettre au niveau (7ème/10) mais ont gagné la finale départementale Futsal, les U16 font un parcours sans faute en R2 (1 défaite/16 matchs) ils accèdent au plus haut niveau Régional 1 pour 2023/2024, les U15 réussissent dans leur championnat inter district et accèdent eux aussi en championnat R2 pour la saison 2023/2024 en U16.

Les équipes en foot éducatif (U7 et U9) participent activement aux plateaux du samedi, en foot à 8 (U11 et U13) les résultats sont bons avec une finale Futsal régionale pour les U11 et une finale départementale pour les U13. Les U15 joueront la finale de coupe de Dordogne le 18 mai à St Astier venez les encourager.

Pour connaître les matchs et le lieu chaque weekend ci-après le lien : <https://www.facebook.com/limensjsa>

Programme et organisations sportives des manifestations de fin de saison :

- 18 mai finale des coupes départementales U15, U17, U19 avec la participation de nos U15 à St Astier
- 27 mai tournoi LECLERC U13 et U15 foot à 11h00 à St Astier (18 équipes)
- 3 juin journée nationale U7 à Mensignac (150 enfants)
- 10 et 11 juin tournoi Ligue des Champions U11 et U13 à Mensignac (20 équipes chaque journée)
- 25 juin assemblée générale à Mensignac

Venez encourager nos équipes pour cette fin de saison. Le bureau vous souhaite de bonnes vacances d'été.

Contact ; Président AMBLARD Julien 06.63.54.04.91 (jamlard@sfr.fr )

Co président pôle manifestations/animations LHERM Pascal 06.37.97.39.46 pascallherm24@gmail.com

Pôle sportif CARIO Grégory 06.62.83.19.85 Pôle administratif DAUBA Thierry 06.62.48.25.15

PS : LE LIMENS JSA EST FIER DE NOTRE JEUNE LISLOIS RUGBYMAN HUGO REUS DU STADE ROCHELAIS ET LUI SOUHAITE UNE BELLE FIN DE SAISON PLEINE DE REUSSITE.



### Association R.E.A.L

Vous pouvez nous suivre sur Facebook et sur notre blog :

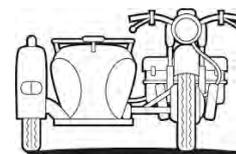
Blog : <http://roulonsensembleaveclea.over-blog.com>

Cagnotte Leetchi : <https://www.leetchi.com/c/un-side-car-pour-lea>

Mail : [roulonsensembleaveclea@gmail.com](mailto:roulonsensembleaveclea@gmail.com)

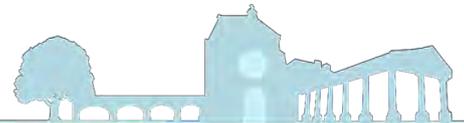
Bon de commande :

[https://data.over-blog-kiwi.com/5/59/56/76/20220202/ob\\_570b8e\\_bon-de-commande-real2022.pdf](https://data.over-blog-kiwi.com/5/59/56/76/20220202/ob_570b8e_bon-de-commande-real2022.pdf)



Nous vous attendons nombreux et nombreuses, nous comptons sur votre générosité.

Equipe de REAL



## Les Chevauchées du Périgord

La pratique des sports équestres apporte aux enfants de multiples aptitudes.

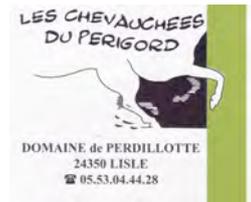
D'abord la rigueur et l'adresse de leurs gestes.

L'équilibre et la conduite d'un cheval ne sont pas d'une facilité évidente. Les soins à prodiguer à un animal impliquent de la précision, du calme et de la volonté.

Les soins et la nourriture d'un cheval, ça s'apprend également.

La monte d'un cheval au pas, au trot, nécessite de la compétence. Il nous a fallu, à nous-mêmes de l'application et de l'expérience, avant de l'inculquer à nos propres élèves, et c'est moins facile que de se servir d'un vélo.

En pratiquant l'équitation avec notre monitrice Barbara AUTEFORT, vos enfants gagneront en compétence et équilibre plus que les parents n'imaginent.



Annie DURANTON, présidente



## Belisle Western Danse Country

Depuis la fin de l'année le club Belisle Western a retrouvé la salle des fêtes pour ses cours du lundi soir.

Nous avons le plaisir d'accueillir un nouvel adhérent venu de Belgique, habitant à Paussac, nous lui souhaitons la bienvenue.

Vous pouvez venir nous voir tous les lundis soir de 18h à 21h à la salle des fêtes.

Pour tout renseignement appeler le 07 85 01 53 88 ou le 06 28 76 11 08



## Les Petits Pas de Lisle

Malgré les aléas climatiques le club de randonnée poursuit la découverte des chemins ruraux de Lisle et des communes environnantes. Nous avons dû annuler deux marches pour vigilance orange par précaution et pour la sécurité du groupe. L'association « Les petits pas de Lisle » approche le chiffre de cinquante adhérents. Ce sera le

nombre que le club ne veut pas dépasser pour pouvoir conserver l'ambiance amicale et familiale de nos randonnées. Nous voudrions avoir une pensée pour la disparition de trois de nos amis randonneurs : Pierre Vouquier créateur du club, André Bordais, Paulette Béríte. Vous laissez un grand vide, à chaque randonnée nous aurons une pensée pour vous.

Les petits pas de Lisle vous accueillent tous les mardis à partir de 13 h 30 sur le boulevard Marguerite Peyrou. Pour tout renseignement appeler le 06 28 76 11 08 ou le 06 67 82 87 40





**Club de Billard de Lisle**

Le petit mot du Président : après un Open de billard au mois de février qui connut une grande réussite, je voudrais remercier tous les bénévoles et les sponsors qui ont permis que cette fête du billard soit réussie. Je vous donne rendez vous l'année prochaine, le premier week-end de février, encore merci.

Le président  
Claude Berite



L'association **Rural Sauvage** organise le 4e festival « Lisle Sauvage » qui aura lieu cette année les 23 et 24 juin dans le centre bourg de Lisle.



Plus d'infos sur la page Facebook « Lisle Sauvage 2023 » et sur le site internet du festival : <https://www.lislesauvage.fr/>

**Comité des Fêtes**

Présidente	Bernadette Berite
Vice président	Didier Lassere
Trésorier	Albert Echilley
Trésorière adjointe	Nadine Civet
Secrétaire	Renée Echilley
Secrétaire adjointe	Dominique Husse

**Manifestations à venir :**

- 27 mai Repas Dansant - Paëlla à la salle des fêtes
- 8 Juillet Décoration pour le passage du Tour de France
- 14 Juillet Grillades + bal sur la place des Banquettes
- 19 au 22 Aout Grandes Fêtes de la St Roch
- octobre Décoration du village "Octobre Rose"
- 7 octobre Repas dansant salle des fêtes
- Décembre Décorations de Noël
- 31 Décembre Réveillon de la St Sylvestre à la salle des fêtes



Un grand Merci à tous les bénévoles qui nous aident à la confection des roses pour les chars ainsi que la décoration des rues de lisle. Sans ces petites mains nous ne pourrions rien faire. Votre aide est importante





Cette année la commune de Lisle fête :

- ❖ l'inauguration du monument aux morts en 1923 (bulletin n° 51 de novembre 2009)
- ❖ la visite du président de la république Raymond Poincaré en septembre 1913 (bulletin n°57 de 2012)

**Hugo REUS**

On pourrait dire qu'Hugo est né avec un ballon dans les mains.

Il savait à peine marcher, que déjà il tapait dans un ballon.

Ses souches Lisloises, l'ont conduit tous les week-ends à l'école de rugby de Ribérac (CAR). Grandissant il est parti au CAP de Périgueux.

Bordelais, la semaine il a continué à l'UBB dans un lycée sport étude. Le rugby a toujours été sa passion et conseillé par son père, il s'est entraîné à buter aussi bien du pied droit que du gauche, ce qui lui a permis de se faire remarquer et surtout de persévérer dans cette voie de « buteur ». Mais ce n'est pas sans effort qu'il est parvenu à son poste (1/2 d'ouverture soit n°10).

Déjà, à la fête à Lisle de 2012 (photo à droite en haut), il était fier d'arborer le maillot de l'équipe de France.

Il a participé au tournoi des 6 nations des moins de 18 ans, et cette année des moins de 20 ans.

Il est actuellement au club de La Rochelle (photo en maillot jaune), où il poursuit ses études parallèlement et il vient d'intégrer le TOP 14. Premier match en tant que titulaire le samedi 15 avril contre Bayonne. Victoire 26 à 6, dont 16 points de Hugo. Il y rencontre des joueurs expérimentés jouant en équipe de France qui lui permettent de progresser.

Il a conscience de l'exigence de ce sport et le fait de devoir se battre pour gagner sa place.

Nous lui souhaitons d'arriver au meilleur possible.



Stéphane & Michel s'échappent de la mairie en catimini



Dernière embauche à la commune pour surveiller la qualité de l'eau dans le Bullidour !



Un chevreuil mâle s'invite dans un jardin au Bordiérage afin de déguster les rosiers

**Dates à retenir :**

- Fête de la Nature au Moulin du Pont le dimanche 28 mai
- Fête des écoles le vendredi 16 juin
- Festival Lisle Sauvage le 23 et 24 juin
- Passage du Tour de France à Lisle le 8 juillet
- Le vendredi 14 juillet : vide greniers ; repas, bal & feu d'artifice
- Le 19-20-21-22 août Fête de la St Roch



Pour le passage du Tour de France le samedi 8 juillet à Lisle, pensez à bien fleurir, et à décorer, vos balcons et bacs. Le Comité des Fêtes s'occupe déjà de décorer le village, et les commerçants se préparent aussi pour des festivités. Peut-être avez-vous des semences de trop ou des boîtes à partager avec vos voisins ou la collectivité...faites l'effort, Lisle passera à la télévision internationale ! S'il vous plaît, laissez votre chien à la maison !!!



La circulation dans le Bourg et aux entrées de Lisle le long de la RD78 sera fortement perturbée entre 10h00 et 18h00. Aucun véhicule pendant cette période ne pourra traverser la RD78 ! Pas de stationnement sur cette portion de voie dans le bourg à partir du vendredi 7 au soir.



### Cambrilage et saccages au Stade

En ce début mai, un samedi soir, le bâtiment des vestiaires du stade a été cambriolé. Les malveillants ont saccagé le bâtiment laissant des dégâts partout. Ces incivilités sont totalement inacceptables, ni dans notre commune, ni ailleurs. Les personnes responsables ont été entendues par les gendarmes.



« Les Dronne Valley Aqua Belles », est un groupe de dames qui nagent en eau froide, une d'elles est Suzy Heselton, 2e adjointe. Elles se baignent tous les lundis matins dans la Dronne à Lisle quand les conditions le permettent (au plus bas à 5° !!), ou dans une piscine à l'eau froide. Elles ont organisé, pour la deuxième année, un évènement pour le soutien du peuple ukrainien. Appelé le « Plouf de Printemps » ou Spring Splash en anglais, environ 80 personnes y ont assisté le matin du samedi 25 mars et 15 personnes courageux(ses) ont bravé l'eau à 12° en s'associant aux nageuses. Grâce à une vente de gâteaux, de café et aux dons libres, ces dames ont récolté plus de 770€ qui ont été reversés à la Croix-Rouge Française, fonds pour l'Ukraine. Merci aux associations de la Maison dans Laquelle et Rural Sauvage qui ont permis l'organisation de l'évènement dans les meilleures conditions.





**PHARMACIES DE GARDE 2023**

**SECTEUR BRANTÔME**

**LISLE PHARMACIE LACOMBE – BOURDINAUD**

Grande Rue 24350 Lisle

**0553045003**

Semaines : 2-9-15-21-27-32-39-45-52

**CHATEAU-L'ÉVÊQUE PHARMACIE BERAUD**

Rte Du Royer 24460 Chateau L'Évêque

05 53 54 35 33 05

Semaines : 3-8-14-20-26-33-38-43-50

**BRANTÔME PHARMACIE DU VERT GALANT**

4 Av Du Docteur Devillard 24310 Brantome En Périgord

**0553358484**

Semaines : 1-7-13-19-25-31-34-37-44-49

**AGONAC PHARMACIE GRUBER**

1 Rue Dalby De Fayard 24460 Agonac

**0553063513**

Semaines : 6-12-18-24-29-36-42-48

**CHAMPAGNAC DE BELAIR PHARMACIE BENHAMOU**

24530 Champagnac De Belair

**0553049766**

Semaines : 4-10-16-23-28-40-46-52 (du 29 au 31)

**MAREUIL PHARMACIE DUBESSET – LEBARGY**

28 Rue Pierre Degail - MAREUIL 24530

**0553609005**

Semaines : 5-11-17-22-30-35-41-47-51

**SECTEUR RIBERAC**

**RIBERAC - PHARMACIE**

28 Av Guy De Larigaudie 24600 Ribérac

**0553900004**

Semaines : 3-14-22-30-38-46

**TOCANE ST APRE - SAINT MARTIN**

Bd Charles Roby 24350 Tocane St Apre

**0553907009**

Semaines : 2-10-18-26-34-42-50

**LA TOUR BLANCHE**

11 Place De Nanchapt 24320 La Tour Blanche Cercles

**0553911165**

Semaines : 4-12-20 (13 au 16) - 28-36-48-52

**VERTEILLAC - ALAIN BALLOUT**

Lieu-dit Puymonzac 24320 Verteillac

**0553914062**

Semaines : 8-16-20 (du 17 au 29) -25-32-40-44

**Le portail des usagers pour la gestion des déchets**

**Ecocito SMD3**

Pour suivre votre consommation de votre compte SMD3 (déchetterie et PAV pour les sacs noirs)

Vous pouvez créer votre espace particulier :

<https://smd3.ecocito.com>



**INFORMATIONS IMPORTANTES**

**PERTURBATIONS DANS LISLE**

Le Tour de France passera à Lisle le samedi 8 juillet. La circulation sera fortement perturbée lors du passage, de 10h00 à 18h00.

La route départementale RD78 sera fermée aux véhicules. **Aucune traverse de cette route ne sera possible, seulement autorisée pour les piétons.** Toutes les voies qui rejoignent la RD78 seront fermées par des barrières et contrôlées par des militaires et des bénévoles.

Le stade est réquisitionné pour l'hélicoptère du SAMU. Le Département et les pompiers assureront la sécurité de la route.

**Des bénévoles locaux seront nécessaires sur quelques carrefours - présentez-vous dès que possible à la mairie si vous voulez être bénévole(s).**



## Citoyenneté - Brûlage

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n° 24-2017-04-05-001 du 5 avril 2017 relatif au brûlage à l'air libre des déchets verts, aux autres usages du feu et aux obligations de débroussaillage

**Du 1er Mars au 30 Septembre - Tout brûlage est interdit**

Du 1er Octobre à fin Février :

Brûlage de déchets verts issus des obligations légales de débroussaillage

Brûlage de déchets verts issus des travaux d'entretien (Taille, tonte,...)

\*\*\*\* Soumis à Déclaration en mairie 3 jours avant de faire brûler \*\*\*\*

L'imprimé pour faire la déclaration est disponible en mairie ou sur le site internet de la Préfecture : <http://www.dordogne.gouv.fr>

Votre Partenaire Air Atmo Nouvelle-Aquitaine : <https://www.atmo-nouvelleaquitaine.org>

## Citoyenneté - Nuisances Sonores !!!!

Le bruit dû aux travaux de jardinage ou de bricolage des particuliers est strictement réglementé (horaires différents pour les entreprises). Nous vous rappelons les créneaux autorisés par arrêté Préfectoral\* pour ces travaux :



**Jours ouvrables (du lundi au vendredi) : de 8h30 à 12h & de 14h30 à 19h30**

**Samedi : de 9h à 12h & de 15h à 19h**

**Dimanche et jours fériés : de 10h à 12h**



\* Article 20 de l'arrêté préfectoral N° PELREG-2015-10-45 du 7 octobre 2015 portant réglementation des bruits de voisinage

### La Déchetterie de Tocane

La déchetterie de Tocane se situe à la sortie de Tocane en direction de Ribérac sur la zone d'activités.

#### **Horaires d'été**

**du 1er juillet au 31 août :**

**Les mardi, mercredi et samedi**

**De 7h30 à 13h00**

**La dernière admission se fait**

**10 minutes avant la fermeture**

Tél : 05 53 91 61 33

La Déchetterie de Ribérac est ouverte

tous les jours d'été

sauf les dimanches et les jours fériés

de 7h30 à 13h00

<https://ccpr24.fr/amenager-le-territoire/environnement/gestion-des-dechets-smd/>

### **LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES LISLOISES**

Pour toutes informations complémentaires contacter la CCPR de RIBERAC :

**05 53 92 50 49 ou 06 84 75 65 57**

CHAUMETTE	Yasmine	23, Route de Périgueux	05 53 03 33 07 / 06 28 14 71 82
NEGRIER	Aurélie	169 Rue des Prairies	06 79 95 81 40
MULARD	Sylvie	9, Route de Bussac	05 53 02 18 69 / 06 71 51 80 94
PUYPELAT	Virginie	Rue des Bons Voisins, Puymaurin	06 17 47 15 83 / 05 53 53 90 71
MADIN	Maud	11, Route du Pont	06 50 92 48 12
HYVER	Virginie	34 Route de Périgueux	06 26 47 86 60
VITTEL	Anne	5 Route du Bordiérage	06 89 09 54 96



## SERVICES COMMUNAUX ET INTERCOMMUNAUX

Mairie de Lisle	Tél : 05 53 04 50 02
	Fax : 05 53 54 58 81
Salle communale et bibliothèque	Tél : 05 53 04 51 77
Restaurant scolaire	Tél : 05 53 07 05 83
Accueil périscolaire et centre de loisirs	Tél : 05 53 08 31 97
Camping municipal	Tél : 06 30 53 38 27
Ecole maternelle Directeur Bruno ROBIN	Tél : 05 53 04 54 66
Ecole Primaire Directrice Chrystal DARROUZES	Tél : 05 53 04 50 29

## URGENCES

Samu	Tél : 15
Urgences européennes	Tél : 112
Gendarmerie	Tél : 17
Pompiers	Tél : 18
EDF	Tél : 09 69 32 15 15
Service de l'eau SAUR	Tél : 05 81 31 85 03
ORANGE assistance	Tél : 3900
SFR assistance	Tél : 1023
Bouygues assistance	Tel : 1064
Free assistance	Tel : 1044

## SERVICES DE PROXIMITE

Notaire Maître Etienne DUBUISSON	Lisle Tél : 05 53 04 50 21 / Brantôme Tél : 05 53 05 70 87
La Poste Lisle	Tél : 05 53 04 50 51
Crédit Agricole	Tél : 09 69 32 22 47
Maison de la Dronne Montagnier	Tél : 05 53 91 35 11
Office de Tourisme de Ribérac	Tél : 05 53 90 03 10
Office de Tourisme Brantôme	Tél : 05 53 05 80 63
CCPR Communauté de Communes du Périgord Ribérais	Tél : 05 53 90 61 94 / 05 53 90 56 49
Déchetterie de Tocane	Tél : 05 53 91 61 33

## ESPACE DE SANTÉ RURAL DE LISLE ET AUTRES SERVICES MEDICAUX

<b>Pharmacie</b> Lacombe-Bourdainaud	Tél : 05 53 04 50 03 Fax : 05 53 53 36 15 (plateforme)
<b>Docteur</b> Laurent BLANCHÉ	Tél : 05 53 04 50 03 Fax : 05 53 53 36 15 (plateforme)
<b>Docteur</b> Alain DELGADO	Tél : 05 53 04 51 53 (Plateforme rendez-vous)
<b>Sage-Femme</b> : Emeline CHARLES	Tél : 06 41 97 79 35
<b>Infirmières</b> : Laurine LABEYRIE , Audrey VERNEUIL & Coralie MILLET :	Tél : 05 53 04 55 26 / 06 24 43 73 02
<b>Kinésithérapeutes</b> : Laurence DENIS, Pascaline DALBAVIE, Aude MAZIERES & Fabien CHOPY :	Tél : 05 53 90 70 60
<b>Pédicure-Podologue D.E.</b> Jessica TRONIOU	Tél : 06 36 14 58 41
<b>Psychomotricienne</b> : Amélie AFFAGARD	Tél : 06 61 03 08 53
<b>Psychologue</b> : Sophie GADY	Tél : 06 56 66 28 98
<b>Dentiste</b> : Sébastien SURAY	Tél : 05 53 46 29 36
<b>Ambulances</b> Lisloises, Taxi, Pompes Funèbres	Tél : 05 53 04 50 15
<b>Vétérinaire</b> Mme BOUDRY (Tocane)	Tél : 05 53 90 36 61
<b>Vétérinaire</b> de la Truffe (Ribérac)	Tél : 05 53 90 26 90
<b>Vétérinaire</b> de Valeuil	Tél : 05 53 45 93 34
<b>Pôle enfance/Aide aux personnes âgées/ Portage des repas</b> : Mairie de Tocane	Tél : 05 53 90 61 94
<b>Centre Intercommunal d'Action Sociale de la CCPR</b>	Tél : 05 53 90 28 40 Ribérac
	Tél : 05 53 90 61 94 Tocane
<b>Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM et CMU)</b>	Tél : 3646



**Rappel : un DAE (défibrillateur) est installé devant la mairie et un deuxième à l'intérieur de la salle des fêtes, en cas de besoin.**

## ASSISTANCE AUX VICTIMES

Hôpital de Périgueux	Tél : 05 53 45 25 25
Hôpital privé de Francheville	Tél : 05 53 02 11 11
Centre Anti Poison	Tél : 05 56 96 40 80
Enfance Maltraitée	Tél : 119
Drogue Info Service	Tél : 05 53 46 63 83
Tabac Info Service	Tél : 08 25 319 310
Pôle Emploi	Tél : 3949
CPAM	Tél : 05 53 35 60 00

SIDA Infos service	Tél : 0800 840 800
Enfance et partage	Tél : 05 62 26 15 55
SAFED (Service d'Accompagnement de Familles en difficultés)	Tél : 05 53 09 09 49
Maltraitance Vie conjugale	Tél : 39 19
SOS Enfants disparus	Tél : 116 000
Croix Rouge Ecoute	Tél : 0800 858 858
Planning familial	Tél : 05 53 53 11 96
CIAS de la CCPR	Tél : 05 53 90 28 40
CAF	Tél : 05 53 02 53 00



## La Mairie

Secrétaire : Marlène MATHA

Tel : 05.53.04.50.02 Fax : 05.53.54.58.81

Courriel : mairie-de-lisle@wanadoo.fr ou mairiedelisle@orange.fr

Site internet : [www.mairie-de-lisle.fr](http://www.mairie-de-lisle.fr)

### Jours et heures d'ouverture :

Lundi : 8h30 - 12h00 (bureau fermé l'après-midi)

Mardi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00

Mercredi : 8h30 - 12h00 (bureau fermé l'après-midi)

Jeudi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00

Vendredi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 16h00

### Les permanences des élus

Le Maire, Joël CONSTANT, et ses adjoints,  
reçoivent à la Mairie  
sur rendez-vous



### Bibliothèque Municipale

Directrice : Gaëlle DENEUVILLE assistée de bénévoles.

Les horaires d'ouverture au public sont disponibles en page 13

Téléphone : 05 53 04 51 77

Possibilité de portage à domicile

### Location de la Salle des Fêtes

Nouveaux tarifs à partir du 1er janvier 2023

#### Tarifs au week-end, tout compris

(du vendredi soir au dimanche soir = 3 jours) :

- Particuliers lislois 180€
- Particuliers non-lislois 250€
- Associations lisloises 180€
- Associations non-lisloises 250€
- Location à la journée 80€

1 location gratuite pour chaque association lisloise par année civile

Un chèque de caution de 500€ est demandé à chaque location.

Pour connaître la disponibilité de la salle veuillez consulter le site internet de la commune ou demander à la Mairie ou contacter le responsable Marcel BESSINE

Téléphone : 06 28 76 11 08

### Passeports & cartes d'identité

Le service pour les demandes de CNI et passeports à la mairie de Ribérac est uniquement sur RV au 05 53 92 41 51



### La Gendarmerie

Ouverte de 08:30 à 12:00 et de 14:00 à 18:00

Téléphone : 05.53.92.57.00

La brigade de **Tocane** est ouverte le lundi  
La brigade de **Verteillac** est ouverte le jeudi  
La brigade de **Ribérac** est ouverte tous les autres jours

### Permanence d'une Assistante Sociale

Prendre rendez-vous avec l'assistante sociale au :  
Centre médico-social de Tocane  
Tel : 05.53.02.06.72



### Les Conseillers Départementaux du Canton de Brantôme

Mélanie FOSSAERT-CELERIER & Olivier CHABREYROU

Et leurs suppléants : Danielle DELEST-LEPEE & Francis MILLARET reçoivent dans les locaux de la Mairie sur rendez-vous.

Téléphone : à la Mairie de Lisle 05 53 04 50 02



## *Ils nous ont quittés en 2022*

DUTHEIL Mathieu Jean	le 3 janvier
EUCHER Serge Christian	le 15 janvier
FARGEOT Alain	le 6 juillet
FRUCHOU Serge Bernard	le 6 août
DUPUY Jean-Michel	le 9 août
NEALE UTTLEY Sara Michèle	le 8 octobre
WILLIAM Simone Gisèle Rosamonde	le 9 novembre
CORDIER Hélène	le 22 décembre
HERBOSA Hélène	le 22 décembre



**DORANGE Michel - CORTES Vanessa**  
**08 octobre 2022**



**JURJUMAN Bogdan - ROELANTS Sophie**  
**13 AOUT 2022**



## NAISSANCES 2022



**Valério GALAN**  
08 janvier



**Nour GONZALES-MAATOUG**  
04 juin



**Camille NEGRIER**  
20 aout



**Sofia BOISSARIE-BARDON**  
30 aout



**Auguste DE CARVALHO**  
01 octobre



**Sarah ROBIN**  
05 octobre



**Elio JULIEN-WARNER**  
22 novembre



**Izïa VIALLE**  
05 décembre



**Noah JURJUMAN**  
06 décembre



**Eva LALART**  
09 décembre



**Margot BLANCHÉ-GADY**  
14 décembre



**Gabriel LAMARGOT-DELDIQUE**  
19 décembre



Le marché de Noël du 11 décembre



Le repas des aînés du dimanche 26 février. Distribution des cadeaux aux doyennes et aux doyens, repas fait par Patrick Marty et son équipe du Moulin du Pont, animation par Thierry Combeau



A gauche, la doyenne, Paulette Brouillaud, au milieu, le doyen Guy Nadal et à droite une pensée pour Paulette Bérite qui nous a quittés le 15 avril.